

*Questions orales*

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je peux donner au député l'assurance que la pratique qu'il recommande est effectivement celle que nous avons suivie depuis quelque temps et que nous comptons suivre. C'est une pratique que j'avais expliquée assez en détail à la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres l'an dernier, et je peux rassurer les contribuables canadiens en disant qu'ils ont le droit de savoir où leurs deniers sont dépensés, et que s'il n'y a pas moyen de collaborer avec les provinces ou la province en particulier que mentionne le député pour identifier la part du contribuable canadien dans les projets fédéraux-provinciaux, nous trouverons le moyen de dépenser ces fonds sans la collaboration de la province.

\* \* \*

[Traduction]

**L'ÉDUCATION****LES CONSÉQUENCES DU PROGRAMME DE RESTRICTION DU GOUVERNEMENT SUR L'ACCESSIBILITÉ AUX UNIVERSITÉS**

**M. Walter McLean (Waterloo):** Madame le Président, je voudrais poser une question au secrétaire d'État. Il sait sans doute que l'été dernier son prédécesseur avait promis à la Fédération des étudiants du Canada d'instaurer un programme fédéral d'octroi de bourses à titre d'aide supplémentaire pour les étudiants du niveau postsecondaire. Vendredi, le secrétaire d'État a modifié cette promesse. Il a offert de garantir des prêts bancaires supplémentaires aux étudiants pour une valeur de 60 millions de dollars seulement.

Puisque le gouvernement doit pouvoir économiser 350 millions de dollars en appliquant le programme des 6 et 5 p. 100 aux paiements de transfert effectués en vertu du FPE et que, comme on l'a dit à la Chambre aujourd'hui et hier, le niveau de chômage parmi les diplômés de l'enseignement supérieure risque d'être extrêmement élevé, comment le ministre ose-t-il prétendre qu'il facilite l'accès aux universités et collèges communautaires canadiens?

[Français]

**L'hon. Serge Joyal (secrétaire d'État):** Madame le Président, depuis les derniers mois j'ai été à plusieurs reprises en contact avec les ministres de l'Éducation des provinces, et nous sommes convenus à notre réunion du 23 janvier dernier, à Victoria, d'une formule d'aide supplémentaire aux étudiants qui, étant donné les circonstances budgétaires actuelles, nous apparaissait mutuellement acceptable, et c'est ainsi que le huit février dernier, l'honorable ministre de l'Éducation de l'Ontario me faisait parvenir une lettre dans laquelle elle me confirmait l'accord des provinces sur les propositions auxquelles nous en étions venus au mois de janvier dernier. Il est exact que pendant quelques mois des négociations, des discussions et des études ont eu lieu entre les représentants des provinces et le gouvernement canadien à cet effet, mais dans les dispositions budgétaires actuelles, l'effort qui est consenti par le gouvernement canadien suffira largement à satisfaire aux besoins additionnels que nous avons constatés au cours de la dernière année.

[Traduction]

**M. McLean:** Madame le Président, le secrétaire d'État s'intéresse au dialogue avec les provinces, mais il ne tient pas

compte du dialogue avec les étudiants ni des promesses qu'on leur a faites.

**LA PRÉSENTATION DE MODIFICATIONS À LA LOI**

**M. Walter McLean (Waterloo):** Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. Puisque tant d'étudiants n'ont aucun espoir de recevoir les prestations de chômage et que l'on a fait une déclaration sans préciser comment cette somme très restreinte que les provinces jugent acceptable sera distribuée, quand le ministre donnera-t-il des précisions à ce sujet? Quand les modifications seront-elles déposées à la Chambre pour permettre aux fonctionnaires chargés d'octroyer cette aide, et aux étudiants qui font des projets d'avenir avec cette petite somme d'argent, puissent s'atteler à la tâche?

[Français]

**L'hon. Serge Joyal (secrétaire d'État):** Madame le Président, j'aimerais rappeler à l'honorable député qu'il oublie de tenir compte des montants additionnels que mon collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, a annoncés il y a à peine 15 jours, portant les montants consacrés à l'aide à l'emploi pour les étudiants pour l'été prochain de 100 à 170 millions de dollars, et de plus, que l'an dernier cette Chambre a été saisie d'une demande de budget supplémentaire de 30 millions de dollars au-delà des 120 millions qui étaient déjà contenus dans les prévisions budgétaires, et que nous venons de proposer 60 millions de dollars additionnels sur une période de deux ans. Par conséquent, je ne crois pas que le gouvernement a failli à l'effort qu'il doit faire pour satisfaire aux besoins des étudiants. D'autre part, l'honorable député allègue que je n'ai pas fait droit aux prétentions des étudiants. J'aimerais lui dire que je les ai rencontrés à quelques reprises au cours des derniers mois pour les tenir au courant des discussions et des négociations que je menais avec les provinces et en aucun cas, ils n'ont été laissés dans le noir.

Enfin, quant aux conditions particulières qui s'appliqueront à ces 60 millions de dollars, j'ai des discussions avec mon collègue, le leader du gouvernement à la Chambre, pour qu'à la première occasion le détail de ces amendements soit déposé; nous pourrions alors les débattre et faire en sorte que le contenu de ces annonces puisse être appliqué pour la prochaine période scolaire de septembre prochain.

\* \* \*

[Traduction]

**LES AÉROPORTS****MIRABEL—LA REDISTRIBUTION DES FERMES FAMILIALES EXPROPRIÉES**

**M. Scott Fennell (Ontario):** Madame le Président, en l'absence du ministre des Travaux publics, j'adresse ma question au ministre des Communications, qui connaît bien la question. Une partie de sa circonscription est connue sous le nom de Mirabel. Dans cette circonscription, on a déjà divisé un millier de fermes familiales en deux ou trois unités. C'est la Société des terres du Canada de M. Goyer qui a fait cela. Je me demande si le ministre des Communications pourrait demander au ministre des Travaux publics de mettre fin à cette parcellisation des fermes familiales et d'empêcher M. Goyer de continuer son œuvre.